



**ZP HUY**  
Dir OP Circ

Tel 085/241.710 ou 711  
Fax 085/241.715  
opcirc.zphuy@skynet.be

## Sitrep chantiers / travaux / Containers Annonces d'entraves à la Circ

Actualisation du:  
**28 avril 2010**

To: **Perm ZP HUY**  
Info: **Comd SRI HUY** Fax: 085/21.43.34  
**Sv Travaux HUY** - Fax: 085/23 68 40  
Sv Informatique Ville - Website ZP HUY



**Le listing des sociétés concernées figure actuellement sur un document spécifique**

*Accessible pour les membres ZP HUY : → H:\Listing des sociétés - Chantiers 2010 doc*

<b>1</b>	<b>LOCALISATION :</b>	<b>Rue Nicolas Jadot</b>
	Objet :	Construction immeuble « Champ d'Oiseaux »
	Conséquences :	Passage de nombreux camions
	Durée :	→ indéterminée
	Entreprise :	EUROVIA BELGIUM
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>2</b>	<u>LOCALISATION</u> :	<b>Rue Mottet</b> (dossier 140/09)
	Objet :	chantier C.H.R.H
	Conséquences :	Perturbation Circ sur toute la longueur de la voirie - Fermeture
	Durée :	→ Indéterminée
	Entreprise :	Sté Galère
	Signalisation	place la signalisation

<b>3</b>	<u>LOCALISATION</u> :	<b>Rue Ste Catherine (dossier 140/09)</b>
	Objet :	chantier C.H.R.H
	Conséquences :	Perturbation Circ depuis Trois Ponts jusqu'à l'immeuble n°6
	Durée :	→ Indéterminée
	Entreprise :	Sté Galère
	Signalisation	place la signalisation

<b>4</b>	<u>LOCALISATION</u> :	<b>Rue des Trois Ponts 2</b>
	Objet :	chantier C.H.R.H
	Conséquences :	Occupation de voirie pour placement échafaudage ainsi que barrières Héras
	Durée :	→ Indéterminée
	Entreprise :	SOGEPAR - ZI Hauts Sarts - MILMORT - 04/240.01.00

	Signalisation	place la signalisation
--	---------------	------------------------

<b>5</b>	LOCALISATION:	<b>Rue des Crépalles 61 (dossier 294/09)</b>
	Objet :	Construction d'un immeuble à appartements
	Conséquences :	Interdiction de stationner, suppression de l'usage du trottoir et réalisation d'une déviation des piétons (usage du trottoir opposé)
	Durée :	<b>Avril 2012</b>
	Entreprise :	DUBON CONSTRUCTION - FLEMALLE
	Info Complémentaire	<p>Afin de palier aux désagréments que constitue l'implantation d'une grue sur la VP ou dans la cour du PMS, la Soc DUBON va innover en plaçant la grue sur le chantier dans la cage d'ascenseur. Cette grue étant démontable sera enlevée par la suite. (Bien entendu).</p> <p>Néanmoins, il n'est pas exclu que des transporteurs séjournent en bordure du chantier (Encore logique) pour amener des matériaux. Les horaires seront adaptés en fonction des entrées et sorties d'écoles et de jour spécifique, tel que le mercredi (Marché Hebdo) par exemple.</p> <p>Compte tenu de la <u>bonne volonté de cette entreprise</u>, pour respecter les décisions du Collège et pour éviter d'entraver la voirie, il apparaît aussi opportun de favoriser des demandes ponctuelles (escortes,...), lorsque le souhait est exprimé. D'autre part, si une anomalie est constatée, j'effectuerai le relais à destination de Mr DUBON.</p> <p>CP Ch COLLINET DIR OP</p>
	Mise à jour 18Dec09	<p>L'ordonnance de Police inhérente au chantier de la R des Crépalles cessait ses effets ce 18Dec09. La Circ est donc de nouveau autorisée dans les deux sens sous certaines conditions, en effet :</p> <p>Compte-tenu de la spécificité de ce chantier en bordure directe de la VP, afin d'assurer un degré optimal de sécurité, des mesures de police immédiates et provisoires ont été prises. Elles sont traduites sur le terrain par une limitation de vitesse à 30Km/Hr ainsi qu'une interdiction de circulation aux Veh affectés au Tpt de choses de plus de 7.5T MMA.</p> <p>Ces deux restrictions sont donc appliquées rue des Crépalles, dans les deux sens de Circ, dans le tronçon compris entre le carf avec la rue des Augustins et celui de la rue de la résistance.</p> <p>Le stationnement reste interdit dans le tronçon précité ci-avant ainsi que dans la rue de France pour le tronçon compris entre les Carf que cette artère forme avec la rue des Crépalles et la rue Wilmotte Dupont.</p> <p>Ces mesures de police sont prises dans l'urgence, ce vendredi 18 décembre 2009 à 1600Hr.</p> <p>Une ordonnance de l'Aut Adm précisera les dispositions dans les prochains jours.</p> <p>CP Ch COLLINET DIR OP Circ</p>
	Mise à jour 03 mars 2010	<p>Prise d'une ordonnance de Police pour la fermeture de la Rue des Crépalles dans sa section comprise entre le carrefour Nord-Est et le carrefour avec la rue de la Résistance. Dans la situation actuelle, l'ordonnance est prise pour max 6 mois Mais le délai sera revu à la baisse dans les prochains jours.</p> <p>Mise en place d'une déviation et signalisation.</p> <p>Place la signalisation sous contrôle DIR OP Circ</p> <p>INPP JF VAN WITTENBERGE</p>

Mise à jour 19Mar2010	Réouverture du tronçon considéré avec application de normes identiques à celles fixées le 18Dec09
--------------------------	---

<b>6</b>	LOCALISATION:	<b>N90 - N698 - Ben-Ahin (dossier 560/09)</b>
	Objet :	Nv Complexe commercial – Chantier « <b>BULENA</b> »
	Conséquences :	Perturbations Circ aux alentours du chantier – Passages charroi lourd Intégration via les RP – Route souillée
	Durée :	<b>Indéterminée</b>
	Entreprise :	Entreprise <b>HOUBEN</b> – Coordinateur → Jean GIELEN Responsable sur place : Jurgen WILLEM Terrassement : KAIS Patrick – Voir fiche actualisée H:\Chantiers Listing Sociétés 100426.doc
	Signalisation :	Pas d'incidence directe
	Info Compl	Informations suivront
	Interdiction de stationnement	XX
	Mesures de circulation	XX
	Ordonnance de police	XX

<b>7</b>	LOCALISATION:	<b>RN684 vers RN90 – Tihange direction Villers-le-Bouillet (dossier 564/09)</b>
	Objet :	Collecteur et conduite de refoulement
	Conséquences :	fermeture de la bretelle
	Durée :	<b>Du 16/09/2009 au 01/05/2010</b>
	Entreprise :	JMV pour AIDE
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>8</b>	LOCALISATION:	<b>Rue des Chevaux haleurs</b>
	Objet :	Pose de Câbles BT pour TECTEO
	Conséquences :	Perturbation Circ
	Durée :	<b>Début : 10Nov09 jusqu'à → Indéterminé</b>
	Entreprise :	SA HOTTON – Mr SCAGLIONE
	Signalisation :	Placée par la société précitée

<b>9</b>	LOCALISATION:	<b>Rue Yerpen</b>
	Objet :	Pose d'une conduite de gaz pour le compte de l'ALG
	Conséquences :	Interdiction de circulation et de stationnement
	Durée :	<b>Du 22 mars au 14 mai 2010</b>
	Entreprise :	T.T.L. – 4460 GRACE HOLLOGNE
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>10</b>	LOCALISATION:	<b>Rues <del>St Roch 21, E. Vandervelde 67, Av de Beaufort</del>-rue du Tige, Chemin de la Buissière 2 et Chaussée d'andenne 78</b>
	Objet :	Ouvertures sur fuites pour la CILE
	Conséquences :	Interdictions de stationner et ouverture trottoirs
	Durée :	Du 23 mars au 13 avril 2010
	Entreprise :	HYDROGAZ
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>11</b>	LOCALISATION:	<b>Rues l'Apleit 5, du Ruisseau 12 et ch de la Buissière 2</b>
	Objet :	Remplacements de raccordements et ouvertures sur fuites
	Conséquences :	Interdictions de stationner + ouverture voiries/trottoirs
	Durée :	Du 25 mars au 13 avril 2010
	Entreprise :	HYDROGAZ
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>12</b>	LOCALISATION:	<b><del>Av de Beaufort#rue du Tige</del>, ch des Chapelles 36 et rue du Puits#Sarte 12</b>
	Objet :	Fouilles pour repérage de conduites et ouvertures sur fuites
	Conséquences :	Interdictions de stationner et ouvertures voiries/trottoirs
	Durée :	Du 25 mars au 13 avril 2010
	Entreprise :	HYDROGAZ
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>13</b>	LOCALISATION:	<b>Rues René Dubois 80 et Mont Royal 1</b>
	Objet :	Ouvertures sur fuites et nouveau raccordement pour la CILE
	Conséquences :	Interdiction de stationner et ouverture trottoirs/voiries
	Durée :	Du 29 mars au 19 avril 2010
	Entreprise :	HYDROGAZ
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>14</b>	LOCALISATION:	<b>Chemin des Chapelles 49</b>
	Objet :	Raccordement au gaz et fouilles
	Conséquences :	Ouverture trottoirs et voirie
	Durée :	À partir du 22 avril jusqu'au 05 mai 2010
	Entreprise :	R.M.S.
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>15</b>	LOCALISATION:	<b>Rue Pierre Dijon</b>
-----------	---------------	-------------------------

	Objet :	Placement d'égouts
	Conséquences :	Ouverture voirie/trottoir
	Durée :	Du 15 mars au 01 juin 2010
	Entreprise :	Soc LEGROS Soc BATITEC
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>16</b>	LOCALISATION:	<b>Rue du Long Thier (# Haut Mas – Les Golettes)</b>
	Objet :	Pose de câbles, raccordement immeuble
	Conséquences :	Ouverture trottoirs et traversée de voirie
	Durée :	À partir du 22 avril jusqu'au 30 mai 2010
	Entreprise :	Ets JACOBS
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>17</b>	LOCALISATION:	<b>Rue Chantelière 37</b>
	Objet :	Nouveaux raccordements pour la CILE
	Conséquences :	Interdiction de stationner et ouverture trottoir
	Durée :	Du 06 au 23 avril 2010
	Entreprise :	HYDROGAZ
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>18</b>	LOCALISATION:	<b>Rue des Tanneurs 11</b>
	Objet :	Echafaudage - Sablage de la façade
	Conséquences :	Interdiction de stationner trottoir non-praticable pour les piétons
	Durée :	Du 26 au 29 avril 2010
	Entreprise :	CARLOZZI Antonio
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>19</b>	LOCALISATION:	<b>Rue de France 37</b>
	Objet :	Rénovation de toiture
	Conséquences :	Interdiction de stationner et placement échafaudage
	Durée :	Du 14 au 30 avril 2010
	Entreprise :	Toitures LECOMTE, rue du Centre 14 – TINLOT 0475/48.48.92
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>20</b>	LOCALISATION:	<b>Rue Axhelière et Porte des Aveugles</b>
	Objet :	Nouveaux raccordements
	Conséquences :	Interdiction de stationner et ouverture trottoirs

	Durée :	Du 22 avril au 05 mai 2010
	Entreprise :	R.M.S.
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>21</b>	LOCALISATION:	<b>Chée Napoléon</b>
	Objet :	Pose de câble en trottoir
	Conséquences :	Interdiction de stationner et ouverture trottoirs
	Durée :	Du 22 avril au 30 avril 2010
	Entreprise :	R.M.S.
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>22</b>	LOCALISATION:	<b>Rue des Crépales et Long Thier</b>
	Objet :	Pose de câbles en trottoir pour TECTEO
	Conséquences :	Interdiction de stationner et ouverture de trottoir
	Durée :	Du 26 au 30 avril 2010
	Entreprise :	Ets JACOBS
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>23</b>	LOCALISATION:	<b>Allée St Etienne au Mont 53/B</b>
	Objet :	Remplacement de raccordement pour la CILE
	Conséquences :	Interdiction de stationner et ouverture trottoir
	Durée :	Du 23 avril au 14 mai 2010
	Entreprise :	HYDROGAZ
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>24</b>	LOCALISATION:	<b>Rue René Dubois</b>
	Objet :	Remplacement de raccordement gaz
	Conséquences :	Ouverture de voirie + placement de feux tricolores provisoires
	Durée :	Du 26 avril au 30 mai 2010
	Entreprise :	R.M.S.
	Signalisation :	Placée par leurs soins

<b>25</b>	LOCALISATION:	<b>Chée de Waremme à hauteur du 107</b>
	Objet :	Placement d'un container
	Conséquences :	Partiellement posé sur chaussée – Esp libre pour piétons Proximité du virage en « S »
	Durée :	Du 28 avril au 02 mai 2010
	Entreprise :	STERKENDRIES Laurent

	Signalisation :	S10 placera la signalisation
<b>26</b>	LOCALISATION:	<b>Rue du Marché 6</b>
	Objet :	construction
	Conséquences :	Difficultés Circ des Usagers/piétons – création d'un enclos sur trottoir
	Durée :	Mardi 27Avr10 – durée 115 jrs ouvrables
	Entreprise :	SPRL RASQUIN
	Signalisation :	Placée par l'intéressé.

Christian COLLINET  
 Commissaire de Police  
 DIR OP – ZP HUY